

PARTIR EN ÉCHANGE ERASMUS+

ÉDITION 2022
BUREAU DES RELATIONS
INTERNATIONALES



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION



Erasmus+

Photos @Pexels



NOUS CONTACTER

INTERNATIONAL.DEG@UNIV-ORLEANS.FR

Contactez-nous par courriel du lundi au vendredi
ou sur rendez-vous du mardi au jeudi, bureau A001



POURQUOI PARTIR À L'ÉTRANGER ?

C'est enrichir son cursus
d'une expérience
pédagogique différente...

Mais aussi :

- + créer son réseau
- + acquérir des compétences sociales et humaines
- + étoffer son CV
- + ouvrir ses horizons culturels, interculturels et linguistiques
- + vivre une expérience unique !

QUI PEUT PARTIR ?

Les étudiant·e·s inscrit·e·s de la L1 au M1 peuvent postuler pour partir l'année suivante.

Conditions

- + déposer une candidature et être sélectionné·e
- + valider l'année en cours.

Critères de sélection

- + résultats académiques
- + niveau de langue
- + motivations





QU'EST-CE QU'UN ÉCHANGE ?

C'est partir un semestre ou une année académique au sein d'une université étrangère partenaire de l'Université d'Orléans.

Vous suivez des cours et passez les examens à l'étranger.

Au retour, votre relevé de notes est validé par le jury de votre formation à l'Université d'Orléans.

Vous validez ainsi un semestre ou un an par équivalence, par le transfert de crédits ECTS.



**CONSULTEZ LES
TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANT·E·S**

www.univ-orleans.fr/fr/deg/international/temoignages

COMMENT FAIRE ? POSTULEZ EN 3 ÉTAPES !

ÉTAPE 1

Faites vos recherches : réglementation, liste des partenaires, offres de formation, témoignages d'étudiant·e·s, budget...

ÉTAPE 2

Passez un test de langue au Centre de Langues sur inscription auprès du BRI (si vous êtes déjà titulaire d'une certification comme le TOELF, TOEIC, Cambridge... demandez une attestation d'équivalence pour justifier du niveau CECR B1 ou B2).

ÉTAPE 3

Déposez votre candidature sur le Portail de Mobilité MoveOn

Justificatifs

- + relevés de notes universitaires
- + justificatif de niveau linguistique
- + contrats d'études (modèle fourni en ligne : une liste de cours pour chaque vœu, à hauteur de 30 ECTS minimum par semestre)

www.univ-orleans.fr/fr/deg/international/partir/erasmus



QUEL EST LE CALENDRIER ?

**RÉCEPTION DES
CANDIDATURES
JUSQU'AU 15 FÉVRIER**



**PUBLICATION DES
RÉSULTATS DÉBUT
MARS**

**PRÉPARATION DE
LA MOBILITÉ ENTRE
MARS ET JUIN**

**APRÈS LES
SÉLECTIONS...**





PRÉPARER SON OLA ***ONLINE LEARNING AGREEMENT***

Le OLA est un contrat d'études, à établir en ligne sur une plateforme européenne.

L'étudiant·e s'engage sur les cours suivis à l'étranger et les cours validés par équivalence dans son cursus.

Le OLA doit être signé électroniquement par l'étudiant·e ainsi que par un coordinateur de chaque université.

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-en-europe/programme-erasmus-formation/erasmus-contrat

COORDINATEURS PÉDAGOGIQUES

Droit : Anastasia Sotiropoulou
anastasia.sotiropoulou@univ-orleans.fr

Économie : Isabelle Rabaud
isabelle.rabaud@univ-orleans.fr

Gestion : Eric-Alain Zoukua
eric-alain.zoukua@univ-orleans.fr

L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL VOUS CONTACTE POUR...

L'INSCRIPTION

L'université d'accueil vous contacte sur la messagerie ENT afin de procéder à l'inscription administrative, dans les délais impartis.

LE LOGEMENT

C'est également l'université d'accueil qui vous informe sur l'offre de logement (logement universitaire, résidences privées, location, colocation...).





ORGANISER SON VOYAGE CHECKLIST

- Pièce d'identité
- Carte Européenne d'Assurance Maladie [CEAM](#)
- Assurance rapatriement
- Assurance responsabilité civile
- Inscription sur [ARIANE](#)
- Attestation [YEP'S](#)
- Notification définitive du CROUS [DSE](#)
- RIB
- Contrat de mobilité Erasmus+ (contrat financier fourni par l'UO)
- Test [OLS](#) (invitation envoyée sur la messagerie ENT)
- [Conseils aux voyageurs](#)

COMMENT FINANCER SA MOBILITÉ ?

Afin de venir compléter l'apport personnel, l'Université d'Orléans peut allouer aux étudiant·e·s sélectionné·e·s des aides financières, sur dépôt d'un dossier et sous réserve de fonds disponibles.

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres



MOBICENTRE

de la Région Centre Val de Loire



AMI

du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



ERASMUS+

de la Commission Européenne

Le nouveau programme Erasmus+ 2021/27 met l'accent sur l'inclusion et le développement durable, en offrant plus d'opportunités de financement aux étudiant·e·s éloigné·e·s de la mobilité.





PARTAGEZ !

À votre retour, racontez
votre expérience aux
future·s candidat·e·s !





**ÊTES-VOUS
PRÊT·E POUR
L'AVENTURE ?**